

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES
État des résultats prospectif (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	Résultats projetés pour 2025-2026	Résultats prévus pour 2026-2027
Charges		
Protection des droits liés aux langues officielles	10 866 269	10 487 848
Avancement du français et de l'anglais dans la société canadienne	9 907 480	9 562 296
Services internes	11 319 285	10 953 466
Total des charges	32 093 034	31 003 610
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	32 093 034	31 003 610

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

Commissariat aux langues officielles

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans du Commissariat aux langues officielles (le Commissariat) qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés pour l'exercice 2025-2026 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 décembre 2025 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus pour l'exercice 2026-2027.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- (a) Les activités du Commissariat resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent.
- (b) Les charges, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondées sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- (c) L'information estimative de fin d'exercice pour 2025-2026 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2026-2027.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2025.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2025-2026 et pour l'exercice 2026-2027, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, le Commissariat a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions relatives aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et qui sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- (a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains ou sur les pertes et les charges d'amortissement;
- (b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- (c) les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, le Commissariat ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2025-2026, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Commissariat aux langues officielles

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Charges

Les charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, les services professionnels et spéciaux, la réparation et l'entretien, les services publics, les fournitures et l'approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

4. Autorisations parlementaires

Le Commissariat est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au Commissariat ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

(en dollars)	Résultats projetés pour 2025-2026	Résultats prévus pour 2026-2027
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	32 093 034	31 003 610
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(3 539 062)	(3 560 672)
Amortissement des immobilisations corporelles	(460 115)	(446 968)
Diminution des avantages sociaux futurs	16 368	0
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(203 785)	9 108
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(4 186 594)	(3 998 532)
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	46 581	25 000
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(26 368)	3 839
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	20 213	28 839
Autorisations demandées prévues pour être utilisées	27 926 653	27 033 917

Commissariat aux langues officielles

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS PROSPECTIF (non audité)

(b) Autorisations demandées

(en dollars)	Résultats projetés pour 2025-2026	Résultats prévus pour 2026-2027
Autorisations demandées		
Crédit 1 - Dépenses du programme	25 056 850	23 939 974
Législatif - Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 869 803	3 093 943
Autorisations demandées	27 926 653	27 033 917